

à Saint Sauveur

Avril 2015 · n° 2

votre magazine

Fonctionnement
Emprunts

Projets

Provisions

Autofinancement

BUDGET 2015

Recettes

Investissements

Patrimoine

Prospectives

Travaux

Dotations

Dossier

Finances
communales

Mairie de Saint-Sauveur
05 34 27 31 68 • accueil.msts@orange.fr



Édito

Ce premier trimestre a été, comme chaque année, une période de travail intense pour l'équipe municipale qui a procédé, entre autres, à l'approbation du Compte Administratif 2014 et au vote du Budget pour 2015.



Dans cette édition du bulletin, dont le dossier est consacré aux finances communales, vous pourrez apprécier le travail préparé avec soin par les services municipaux et les élus référents. Les résultats témoignent d'une gestion rigoureuse de l'utilisation des fonds publics.

A ces deux temps forts et laborieux de la période, ajoutons le lourd travail de préparation, d'analyse, de concertations diverses pour l'élaboration de la 1^{re} révision et de la 2^e modification de notre PLU.

La révision était devenue nécessaire afin de mettre notre document d'urbanisme en compatibilité avec les documents de planifications supérieurs, le SCoT, le SAGE et les derniers textes législatifs et réglementaires approuvés ces dernières années par nos parlementaires (les lois Grenelle 2, ALUR, AAAF).

Il convient en premier lieu de mettre en compatibilité notre PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Toulousain. Il s'inscrit dans le cadre d'une planification stratégique, et fixe pour les dix années à venir, des orientations générales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Conçu dans une perspective de développement durable, il détermine une stratégie globale d'aménagement pour le territoire, et définit les grands équilibres de développement. Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, habitats, implantations commerciales, protection des espaces naturels, déplacements... C'est dire l'importance de ce schéma directeur dont les orientations s'imposent aux communes au travers de leur PLU.

Ensuite, doivent s'appliquer les textes législatifs réglementaires. La loi Grenelle II, portant engagement national pour l'environnement, la loi ALUR, pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, la loi AAAF, loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, qui nous sont imposés, tendent toutes à renforcer le développement durable de notre pays, à limiter drastiquement la consommation des espaces naturels et agricoles et surtout à densifier l'urbanisation dans des proportions qui ne nous sont pas coutumières. Ces lois refondent profondément la vision de l'urbanisme pour l'ensemble du territoire national, et Saint Sauveur ne fait pas exception.

En effet, depuis plusieurs décennies, au niveau national, la perte d'espaces naturels et agricoles est particulièrement préoccupante. Nous perdons, tous les dix ans, l'équivalent d'un département au profit d'espaces urbanisés. Ce rythme n'est plus tolérable et hypothèque l'avenir de nos enfants ! C'est à ce titre que nos parlementaires ont renforcé, entre autres, les textes assurant le développement durable de notre environnement. Ces textes, de portée nationale ont, et auront, un impact direct sur notre environnement communal.

Nous devons apprendre à partager notre espace, tout en le préservant et en lui donnant un avenir !

Le conseil municipal aura la lourde tâche de concilier, dans cette première révision de notre PLU, la densification imposée et inéluctable, avec une volonté farouche de conserver un cadre champêtre et villageois à notre commune. Nous vous invitons à participer activement aux réunions publiques concernant le sujet.

Le challenge sera d'autant plus important que ces nouveaux concepts d'aménagements de l'espace ne sont pas sans conséquences budgétaires pour la commune. Nous serons très vigilants sur les opérations d'aménagements privés (lotissements...) qui nous seront proposés. Les aménageurs, bénéficiaires des opérations d'urbanisation, devront prendre en charge une part financière importante dans les équipements publics qui accompagneront leur projet.

Notre commune évolue... les projets se précisent... au fil des pages vous apprécierez le dynamisme de notre tissu associatif, la vie de nos écoles, notre engagement respectueux de l'environnement et le souci permanent de maintenir le cadre de vie tant apprécié par nos concitoyens.

Philippe PETIT

Sommaire

	3	Élections départementales
	4	Urbanisme
	6	Infos municipales
	8	Enfance
	12	Intercommunalité
	14	DOSSIER – Finances communales
	16	Environnement
	17	Civisme et sécurité
	18	Retour en Images
	20	Vie associative
	24	Infos pratiques
	26	Agenda • État Civil
	27	Paroles données



À Saint-Sauveur
Édité par la Mairie de Saint-Sauveur
05 34 27 31 68
accueil.msts@orange.fr

Directeur de la publication :
Philippe PETIT
Responsable de la publication :
Marina DAILLUT

Création, réalisation
et impression :
Evoluprint à Bruguères
Crédits photos © Fotolia

Élections départementales

Rappel sur le nouveau découpage territorial



Des cantons redessinés :

La loi du 17 mai 2013 a défini un redécoupage des cantons dans tous les départements. De nouvelles limites ont donc été déterminées.

Chaque nouveau canton conservera le même nombre d'élus issus d'un mode de scrutin binominal qui respecte ainsi la parité au sein de l'Assemblée Départementale.

Les cantons de Fronton et Villemur ont donc fusionné. Le nouveau canton, nommé canton de Villemur, englobe les communes de Bessières, Bondigoux, Le Born, Bouloc, Buzet-sur-Tarn, Castelnau-d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Layrac-sur-Tarn, La Magdelaine-sur-Tarn, Mirepoix-

sur-Tarn, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquières, Villaudric, Villematier, Villemur-sur-Tarn, Villeneuve-lès-Bouloc.

Le Conseil Général se nomme maintenant **le Conseil Départemental**.

Les conseillers généraux deviennent **les conseillers départementaux**.

Les résultats des élections départementales :

Les 22 et 29 mars, nous avons été appelés aux urnes pour les élections départementales. Nous vous donnons ci-dessous les résultats :

SAINT-SAUVEUR 1^{er} et 2^e tour

		1 ^{er} TOUR	2 ^e TOUR
Nombre d'inscrits		1288	1288
Votants		721	748
Exprimés		690	721
Nuls		11	6
Blancs		20	21
Front de Gauche	Monique MARCONIS Jacques GALVAN	58	
Front National	Carine BURGALAT Julien LEONARDELLI	233	215
Divers Droite	M. HÉLÈNE CHAMPAGNAC Jean-Marc DUMOULIN	191	228
Parti socialiste	Ghislaine CABESSUT Jean-Luc RAYSSEGUIER	208	278

CANTON DE VILLEMUR 2^e tour

	NOMBRE DE VOIX	EN %
Nombre d'inscrits	29367	
Votants	17212	58.61 %
Exprimés	16605	96.47 %
Nuls	207	1.20 %
Blancs	400	2.32 %
Front National	4416	26.59 %
Divers Droite	6050	36.43 %
Parti socialiste	6139	36.97 %

Vos nouveaux conseillers départementaux :



Madame Ghislaine CABESSUT, Maire de Bouloc et Conseillère Générale sortante, **M. Jean-Luc RAYSSEGUIER**, Maire de Bessières, ont été élus et siègeront à l'assemblée départementale pour une durée de 6 ans.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site du Conseil Départemental de la Haute-Garonne : www.haute-garonne.fr/

PLU - orientations stratégiques du SCOT

2^e MODIFICATION DU P.L.U.

Finalisation de la procédure

La deuxième modification du PLU actuellement en cours concerne l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur stratégique de la commune situé au carrefour de la route de Fronton/Toulouse et de la route de Cépet qui permettra l'implantation de commerces de proximité et des logements diversifiés (petits collectifs, maisons individuelles) destinés à la location et à la vente.

Conformément à l'article L123-10 du Code de l'Urbanisme, ce dossier a été soumis à enquête publique durant 1 mois : du 02/02/2015 au 05/03/2015 inclus.

Monsieur Michel BLANC commissaire enquêteur, et Madame Jeanne Marie CARDON sa suppléante, ont tenu dans les locaux de la Mairie trois permanences afin d'accueillir tout public désireux de se renseigner sur ce dossier et/ou de faire part de ses observations.

En dehors de ces permanences, le public pouvait consigner ses remarques :

- **sur un registre** spécial mis à disposition à l'accueil de la Mairie,

- **par courrier** adressé en mairie à l'attention du commissaire enquêteur,

- **par mail** au moyen d'une adresse électronique créée spécialement pour l'enquête publique

L'enquête publique terminée, le jeudi 5 mars 2015 à 18h00, le commissaire enquêteur disposait d'un mois pour adresser à la commune ses conclusions et son rapport dans lequel toutes les observations émises par le public et les personnes publiques associées (CG31, Chambre Agriculture, DDT31, SCoT Nord Toulousain, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, ...) ont été prises en compte.

Au terme de ce mois, M. BLANC a émis un avis favorable faisant état de quelques remarques et observations que la municipalité et le bureau d'études CITADIA, maître d'œuvre pour ce dossier, analyseront avec attention.

La commune pourra, le cas échéant, procéder à des ajustements mineurs qui ne devraient pas impacter le Plan d'Aménagement (PADD) du PLU actuellement en vigueur.

Le conseil municipal prendra une délibération motivée afin d'approuver ce dossier.

La délibération d'approbation ainsi que le dossier complet de l'enquête publique seront transmis au service du contrôle de légalité de la Préfecture, parallèlement à une publicité dans la presse.

Monsieur le Préfet disposera alors, dès réception, de 3 mois pour valider le dossier et faire part de ses éventuelles observations à la commune.

Ces deux dernières procédures accomplies, le dossier de la 2^e modification du PLU de la commune deviendra exécutoire et donc opposable aux tiers.

1^{re} REVISION DU P.L.U.

La procédure de révision du PLU a débuté en septembre 2014 et durera environ 18 mois.

La première étape de ce dossier concerne les orientations qui seront données au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixe les orientations du futur PLU pour les 10 ans à venir. Ce premier volet est en cours de finalisation et d'ajustement suite aux observations formulées par les différents services de l'État (Personnes Publiques Associées) consultés dans le cadre de cette révision.

Les prochaines étapes concernant le zonage et le règlement du futur PLU sont en cours de réflexion en concertation avec les différents services de l'État.



Nous remercions les exploitants agricoles présents à la réunion du 27 novembre 2014 qui a permis d'affiner le diagnostic agricole, ainsi que les nombreuses personnes présentes à la 1^{ère} réunion publique du 13/01/2015, au cours

de laquelle ont été présentés l'objet de la révision du PLU, le diagnostic du territoire et l'étude sur le futur PADD.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des dates des prochaines réunions de concertation.

N'oubliez pas

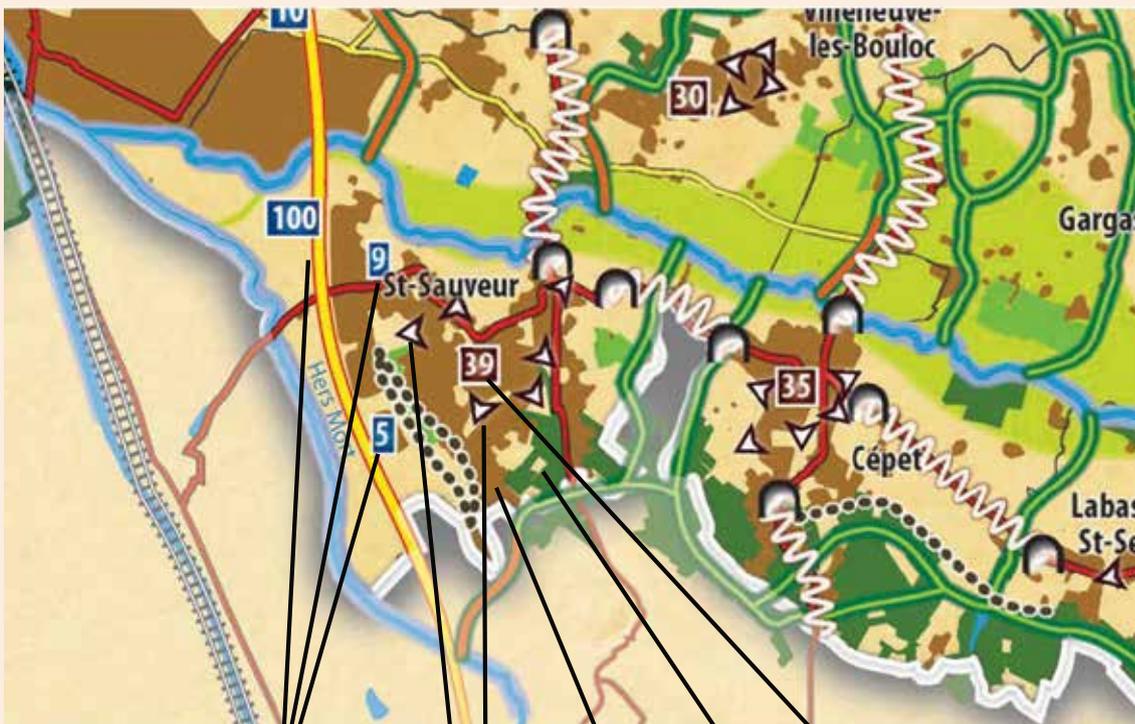
Un cahier est à votre disposition à la mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture, afin de recueillir vos observations, remarques,...

LES GRANDES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SCOT NORD TOULOUSAIN

Zoom sur Saint-Sauveur

Le Scot, c'est quoi ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document qui s'inscrit dans le cadre d'une planification stratégique et fixe pour les dix années à venir les orientations générales en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Conçu dans une perspective de développement durable, il détermine une stratégie globale d'aménagement pour le territoire qui définit les grands équilibres de développement et met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, habitats, implantations commerciales, protection des espaces naturels, déplacements... C'est un document important **qui s'impose aux communes au travers de leur PLU.**



 Potentiel foncier maximum dévolu au développement des activités économiques (en ha)

 Zones urbanisées

 Potentiel foncier maximum de développement de nouvelles zones urbaines (en ha)

 Sens privilégié de l'extension urbaine mixte

 Espaces naturels remarquables à protéger

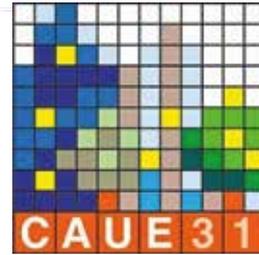
En résumé il s'agit de :

- Un outil réglementaire instauré par la loi SRU de décembre 2000,
- Un document de planification stratégique dans une perspective de développement durable,
- Des résultats à évaluer dans un délai de 10 ans,
- Un document qui s'impose aux documents d'urbanisme communaux et aux documents de planification thématiques.

Infos municipales

Les permanences du CAUE

Le CAUE met à votre disposition, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Scot Nord Toulousain, un service public de conseil gratuit aux particuliers.



Vous voulez construire, réhabiliter, agrandir ou transformer votre habitation, le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement** vous conseille dans vos projets. Une réception en conseil personnalisé est assurée au siège du Scot Nord Toulousain, 16 Avenue de Fontréal à Villeneuve-lès-Bouloc, EURO-CENTRE (siège du Syndicat des Eaux)
Les permanences sont prévues le deu-

xième mercredi de chaque mois, de 9h à 12h.

Les rendez-vous avec un architecte sont destinés à répondre à vos questions, en particulier :

- sur l'insertion et l'implantation d'un projet dans son environnement,
- sur un projet de construction ou d'amélioration de votre habitation,

- sur les démarches à effectuer auprès des différents services,
- sur l'apport des professionnels et des concepteurs,
- sur les conditions de réalisation....

Renseignements et prises de rendez-vous au secrétariat du CAUE

Téléphone : 05 62 73 73 62.

Décisions municipales

Conseil Municipal du 17 février 2015

Finances

- Décisions modificatives

Assainissement

- Accord de principe pour la réalisation du réseau de raccordement de la nouvelle station d'épuration et pour la constitution de servitudes

Intercommunalité

- Nouvelle élection des conseillers communautaires

Réseaux

- Accord de principe sur l'implantation d'une armoire de dégroupage

Conseil Municipal du 3 mars 2015

Finances

- Vote du Compte Administratif 2014
- Approbation du Compte de Gestion établi par le receveur municipal

Education

- Convention avec la CAF dans le cadre du fonds local de soutien aux collectivités locales pour l'aide au démarrage de l'offre périscolaire pour l'exercice 2014-2015

Conseil Municipal du 26 mars 2015

Urbanisme

- Révision du Plan Local d'Urbanisme - Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

Réseaux

- Extension d'un réseau basse tension chemin de Canet : participation financière de la commune

Conseil Municipal du 2 avril 2015

Travaux

- Décision du maire : choix de l'entreprise CICEM pour la création d'un local de stockage à l'école publique Charles Mouly

Urbanisme

- Révision du Plan Local d'Urbanisme : 2^e débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

Finances

- Affectation du résultat de l'exercice 2014
- Vote des taux des taxes locales 2015
- Approbation des acquisitions et travaux à inscrire au budget 2015
- Vote du Budget Primitif communal 2015
- Attribution des subventions aux associations pour 2015
- Attribution de la subvention au CCAS pour 2015
- Participation financière à l'école privée
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Ours de Saint-Sauveur »



Travaux en cours

Station d'épuration

Les travaux ont débuté le 9 mars 2015 par la création de réseaux de transfert entre la station actuelle et la nouvelle. Cette étape est toujours en cours. Un fonçage a été réalisé sous la RD4 à cet effet.

Pose des réseaux en cours

Fosse d'entrée du fonçage sous la RD4 (route de Fronton)



Réfection et réhabilitation du lavoir

Le chantier d'insertion géré par la CCF a pris en charge la reprise et le rejointement des briques. La commune procède à un élagage des arbres alentours, au nettoyage de la toiture et au rajout d'une gouttière permettant l'évacuation des eaux de pluie.

Rénovation de l'ancien presbytère

Des travaux de rafraîchissement ont démarré à l'étage avec le changement de l'ensemble des menuiseries, une mise aux normes électriques et des travaux de peinture.

Lavoir



Chemin piétonnier

Le chemin piétonnier reliant la rue Cave au chemin de Gleyzes a été réaménagé par les services de la Communauté de Communes du Frontonnais.

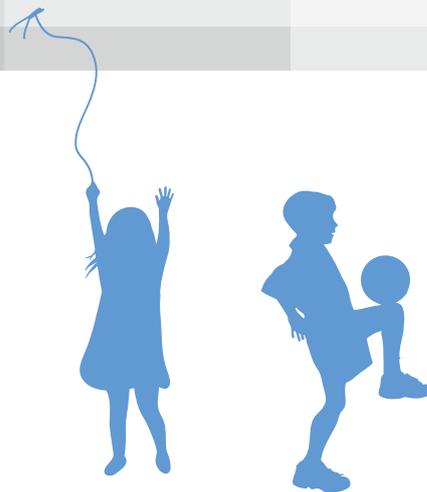
Travaux ancienne mairie

Des fissures causées par la sécheresse seront reprises et l'enduit sera totalement refait sur le pourtour du bâtiment.

Périscolaire

Accueil de loisirs

Retour sur les T.A.P.



Voilà maintenant 6 mois que les Temps d'Activités Périscolaires sont mis en place au sein de l'école, et il nous a paru opportun d'en dresser un bilan d'étape.

LES TAP en chiffres :

Depuis la rentrée des classes, 174 enfants ont fréquenté les T.A.P, soit l'ensemble des enfants de l'école.

Chaque mardi et vendredi, de 15h30 à 16h30, ce ne sont pas moins de 101 enfants qui participent régulièrement aux ateliers mis en place par les services communaux périscolaires :

- 51 enfants en atelier libre (jeux de construction, jeux de société...),
- 50 enfants en atelier spécifique (sur inscription préalable).

Les ateliers « à thème » sont animés par des animateurs qualifiés de notre accueil de loisirs, d'associations communales (judo, musique, danse, pétanque..) et extérieures (« Les petits Débrouillards »).

Quelques exemples d'ateliers mis en place :

- danse, judo, occitan, musique, expériences scientifiques, loisirs créatifs, langue des signes...



Rappel sur les modalités d'utilisation des TAP :

- Les TAP sont organisés par cycle,
- Les ateliers spécifiques font l'objet d'une inscription préalable. Les enfants sont inscrits au fur et à mesure. La liste est close dès l'effectif atteint (le nombre diffère selon les ateliers). Il est bien entendu que les enfants ayant déjà participé à un atelier ne seront pas prioritaires, et laisseront leur place à un enfant inscrit pour la première fois.
- Les enfants inscrits sur un atelier le sont pour la totalité du cycle. Cet engagement est nécessaire pour garantir une qualité d'encadrement et de contenu pédagogique. En cas d'abandon d'activité, l'enfant intègrera le groupe en activité libre.
- Pour finir, nous rappelons que les **TAP sont gratuits et facultatifs.**



Accueil de loisirs : ça bouge aussi

A partir de 16h30, et dans la continuité des TAP, les enfants sont dirigés vers l'Accueil de Loisirs où ils peuvent y pratiquer jusqu'à 18h30 grand nombre d'activités :

Soir Maternelle
• Fabrication d'un « Monsieur Pécap. »

Soir Élémentaire

- Déco (petite salle réfectoire) « Politesse et différence »
- Création du Monopoly de Saint-Sauveur
- Blind test : Jeu de cour : Gamelle, foot...
- At « l'Itteul » : « Planète terre »

L'ALAE, c'est aussi le matin (pour des activités libres)...



... Le midi...

Et le mercredi !!

► Les programmes de l'accueil de loisirs sont systématiquement affichés et distribués dans les cartables des enfants.

PROGRAMME DES MERCREDIS DE Janvier et février 2015

7/01	Réalisation d'une Carte de Vœux " Ourson " et d'un Calendrier 2015
14/01	Bonne Année 2015!
21/01	Jeux musicaux
28/01	Balade hivernale vers le bois de St Sauveur
4/02	Après-midi « Canadienne » Confection de Crêpes et de Pancakes (Chers parents, à cette occasion, nous aurions besoin de crêpières électriques, merci)

PROGRAMME DES MERCREDIS DE Septembre et Octobre 2014

3/09	Jeux de présentation Jeux d'eau
10/09	Atelier peinture Jeux de motricité
17/09	Cueillette d'automne Dans le parc de l'école
24/09	« Tableaux d'automne »
1/10	Préparons l'hiver des oiseaux! Fabrication d'une mangeoire
8/10	Fabrication d'une mangeoire (suite)
15/10	Atelier Jardinage -Plantation de bulbes-

N'OUBLIEZ PAS

L'ALAE périscolaire (matin, midi, soir) ne nécessite pas de réservation.

Seuls les TAP et l'ALAE du mercredi font l'objet d'une inscription préalable.

- **réservation des TAP** : par écrit en retournant le bulletin d'inscription à Corinne DUNOS, Directrice de l'ALAE.
- **réservation du mercredi** : auprès de Karine GUICHEMERRE, régisseur, par courrier ou par mail à cantine-garderie.mss@orange.fr au plus tard le vendredi précédant l'inscription.



L'accès aux TAP se fait par le grand portail de l'école élémentaire.



Restauration scolaire

La qualité reste notre priorité

Depuis 4 ans et comme la plupart des restaurations collectives, le service de restauration scolaire de Saint-Sauveur applique scrupuleusement les recommandations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition). Ces recommandations ont un double objectif :

- améliorer en permanence la qualité nutritionnelle des repas servis en collectivité,
- prévenir l'obésité infantile.

Les menus sont élaborés chaque mois par notre responsable de restauration scolaire qui applique l'égalité nutritionnelle recommandée pour tous les enfants en respectant un équilibre alimentaire sain.

Concrètement, la mise en application des recommandations du GEMRCN implique une grille de 20 repas consécutifs devant tenir compte à la fois d'une **diversité des menus**, et d'un **contrôle des grammages** des portions servies aux enfants en fonction de leur âge.

Indépendamment de cette réglementation, la Commune de Saint-Sauveur met un point d'honneur à conserver sur son territoire une cuisine « faite maison » où les petits plats sont mitonnés par son personnel avec beaucoup d'investissement et de rigueur.

Le texte intégral des recommandations du GEMRCN est consultable sur www.agriculture.gouv.fr ou www.economie.gouv.fr



Rappel

Les règlements des factures cantine et ALAE doivent impérativement être libellés à l'ordre de :

Régisseur des recettes

Seuls les règlements des factures dont le terme est échu doivent être rédigés à l'ordre du Trésor Public.

Rentrée scolaire 2015

Modalités d'inscription

Afin de calculer précisément les effectifs pour la rentrée 2015, merci de procéder à la préinscription de votre enfant auprès des services de la mairie, en fournissant :

- livret de famille
- + justificatif de domicile récent.

Une fois la préinscription validée par la mairie, il vous appartient de prendre rendez-vous avec la directrice Mme LANDAIS au 05.61.35.18.33. Lors de cet entretien, il vous sera remis le dossier unique d'inscription qui devra être retourné à l'école, dûment rempli et accompagné des pièces demandées.

Attention : seuls les élèves déjà scolarisés à l'école publique sont dispensés de cette démarche (même pour le passage de Grande section de maternelle au CP).

Documents à fournir

1. Attestation de préinscription délivrée par la mairie de Saint-Sauveur
2. Livret de famille
3. Carnet de santé avec les vaccinations à jour
4. Le certificat de radiation (le cas échéant) délivré par l'ancienne école



Contact Mairie

Karine GUICHEMERRE
05 34 27 31 68



École Saint-Guillaume

Un chantier solidaire aux vacances de Noël à l'école Saint-Guillaume!



Le projet de la classe de CM2 de l'école maternelle et élémentaire Saint-Guillaume à St Sauveur rime cette année avec Solidarité et dans ce cadre, les élèves collaborent avec l'association « ça se passe près de chez vous », association à but non lucratif dont l'objectif est de redonner un toit aux familles dans le besoin.

Plusieurs actions sont mises en place après la rencontre avec M^{me} BIGER, Présidente de l'Association. Les élèves ont ainsi réalisé une correspondance avec les bénévoles du chantier de Bretagne qui a permis de redonner un toit à une famille dans le besoin. Une soirée Théâtre a été organisée le mardi 20 janvier 2015 au profit de l'association : « 1 € = un heureux ». En juin 2015, lors de leur voyage en Bretagne, ils effectueront avec les bénévoles de l'association une marche de solidarité.

Ce projet Solidarité rayonne sur l'école catholique SAINT-GUILLAUME avec l'adhésion de l'ensemble de la communauté éducative renouvelée. Ainsi, pendant les vacances de Noël, la directrice de l'école, Mme Quitterie ARGUMBAU, a organisé un chantier flash à l'école accueillant les

bénévoles de l'Association « ça se passe près de chez vous » : un appel aux parents d'élèves bricoleurs a été lancé pour réaliser ensemble des travaux d'entretien général, la réfection de la salle de sieste et de l'entrée de l'école dans un esprit de Solidarité. Comme « ça se passe près

de chez vous », l'école Saint-Guillaume se veut porteuse de solidarité, une école dans laquelle les savoirs permettent d'agir sur le monde, de comprendre l'environnement et de vivre la relation aux autres.

Belle initiative !



Théâtre à l'école Saint-Guillaume

Les élèves de la classe de CM2 de l'école Saint-Guillaume ont présenté leur pièce de théâtre « La tante Belladone » à la salle des fêtes de Saint-Sauveur les mardis 20 et 27 janvier 2015.

Investis, motivés et heureux, les enfants ont réussi à nous surprendre par leur talent face à ce nouveau défi.

Une belle soirée de théâtre ... mais pas que ! Les spectateurs venus très nombreux ont pu assister à une représentation théâtrale où l'amitié, le respect et la SOLIDARITE étaient présents entre chaque réplique, entre chaque scène, tel un courant d'énergie qui se cherche un chemin !

Les élèves de CM2 de M^{me} MICHEL ont programmé une seconde représentation pour le bonheur de tous. Nous avons ri devant leurs plaisanteries, nous avons eu le trac pour eux avant la levée du rideau, et nous avons été émus quand la lumière

s'est éteinte... Mais, la notion de solidarité a illuminé ces deux soirées où les acteurs en herbe ont brillé aussi par leur envie d'aider et d'être solidaires envers les autres. Ils ont été fiers de remettre avec leur maîtresse un chèque d'un montant de 300 €, une grande part de la recette du spectacle, à Mme Bigger, Présidente de l'association « ça se passe près de chez vous », concrétisation du projet : 1 € = un heureux (voir ci-dessus l'article « un chantier solidaire »).

L'APEL, association des parents d'élèves de l'école, s'est investie aussi dans ce projet en proposant une restauration pendant les entractes.

Souhaitons à ces enfants comme à toutes les personnes présentes ces soirées, de vivre à nouveau d'autres moments extraordinaires. A quand une nouvelle représentation ?



M. Jean-Paul VASSAL,
vice-président de
la CCF chargé de
l'Enfance et Jeunesse



Enfance et Jeunesse

Dans chacun de nos magazines, nous consacrons une page à la Communauté de Communes du Frontonnais.

La commission en charge de ce pôle de compétence est présidée par :

- M. VASSAL Jean-Paul, maire de Villaudric, vice-président de la CCF

Il est entouré de 7 élus, maires ou adjoints dans leur commune.

M^{me} Marina DAILLUT, Adjointe et déléguée communautaire participe à cette commission.

Responsable administrative du pôle :

M^{me} GRANERO Karine – tél 05 34 27 63 94
polesocial@cc-dufrontonnais.fr
51 avenue Adrien Escudier – 31620 Fronton

Pour les enfants et les jeunes, de la naissance à 17 ans, la Communauté de Communes du Frontonnais propose une réponse adaptée aux besoins dans des structures d'accueil diversifiées.

Pour les tout petits

Des crèches multi accueils

- Trois crèches communautaires (Fronton : 30 places, Bouloc : 22 places et Castelnau : 50 places)
- Deux crèches privées offrant 22 berceaux à la communauté de communes.

Au total : 125 places proposées.

Ces structures sont ouvertes aux familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.



Elles proposent deux types d'accueil :

- **l'accueil régulier :** qui répond à un besoin de garde récurrent pour les parents, et qui peut aller de 1 à 5 jours par semaine.
- **l'accueil occasionnel :** qui répond à un besoin ponctuel de dernière minute. Les enfants peuvent être accueillis en fonction des places laissées disponibles par les enfants accueillis en accueil régulier.

La procédure :

Un seul dossier de préinscription doit être déposé dans une des cinq structures avec un choix de structure par ordre de priorité.

Il est recommandé de faire cette préinscription directement auprès de la direction de la crèche du premier choix.

Contacts utiles :

Multi accueil de Fronton :
05.62.79.08.85

Babillage de Bouloc : 05.61.82.35.23

Le Nid des Bambins de Castelnau :
05.62.22.76.28

Bébébiz Eurocentre de Castelnau :
05.62.22.19.95

Bébébiz Les Coccinelles de Bruguères : 05.34.27.78.56

Pôle Social CCF : 05.34.27.63.94



Des relais d'assistantes maternelles (RAM)

Les RAM de la CCF offrent un accès gratuit aux parents et professionnels de l'accueil individuel.

➤ Trois RAM sont à la disposition des administrés de la CCF : Fronton – Bouloc et Castelnau d'Estretfonds ;

➤ Un RAM itinérant qui se déplace et offre ses services sur Cépet et Villaudric pour les communes de Cépet, Saint-Sauveur, Vacquières, Villaudric et Villeneuve-les-Bouloc les jours suivants :

- le **lundi et jeudi matin à Villaudric** à L'Oustal des Pitchouns, place Emile Bordes,
- le **mardi et le vendredi matin à Cépet** à la maison des associations, rue du 8 mai 1945.

Les missions du RAM :

- Pour les parents, informer sur :
 - les modes d'accueil de l'enfant,
 - les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s,
 - les droits et devoirs d'un employeur, les prestations de la CAF
- Pour les professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel :
 - mettre en relation avec des parents en recherche de mode d'accueil,
 - informer sur le statut, les droits, les devoirs,
 - organiser des rencontres, débats,
 - informer sur les métiers, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément,

- Pour les jeunes enfants accueillis :
 - espaces ludiques et collectifs,
 - ateliers d'éveil,
 - rencontres et partages avec d'autres enfants et adultes.

Contacts utiles :

• RAM Fronton : 05.62.79.47.63

• RAM Bouloc : 05.61.82.33.68

• RAM Castelnau : 05.62.22.76.29

• RAM itinérant : 06.83.60.48.03

• Pôle Social CCF : 05.34.27.63.94



Intercommunalité

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Les Centres Animation Jeunesse (CAJ) interviennent sur les temps de vacances et les temps périscolaires.

Les CAJ maillent le territoire avec une implantation sur Bouloc, Castelnau d'Estrefonds, Fronton et Villaudric.

Des animateurs professionnels qualifiés et expérimentés assurent la gestion, la programmation et l'animation des diverses activités proposées.

Cédrik Fournier, coordonnateur de l'ensemble des CAJ de la CCF a bien voulu répondre à nos questions.

Qu'est ce qu'un CAJ ?

C'est une structure d'animation agréée par la Direction départementale de la Cohésion Sociale (anciennement jeunesse & sport).

Les CAJ s'adressent aux jeunes âgés de 11 à 17 ans et résidant sur une commune de la CCF.

Quelles sont les activités proposées ?

Les CAJ proposent différentes activités sur place ou à l'extérieur (sorties et séjours).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les CAJ ou à visiter la page CAJ du site : www.cc-dufrontonnais.fr

Quelle est la fréquentation des jeunes que vous enregistrez ?

Chaque CAJ reçoit environ 80 adhérents voire plus. Les jeunes filles et garçons, collégiens et lycéens fréquentent régulièrement les CAJ et participent à des activités culturelles, citoyennes ou sportives.

Comment faire pour s'inscrire ?

Il suffit de remplir un dossier d'inscription et d'acquiescer une adhésion annuelle de 15 €.

Un dossier et une adhésion uniques suffisent pour participer aux activités des 4 CAJ.

Qui est responsable des CAJ ?

Les CAJ sont sous la responsabilité de la communauté de communes, dont c'est une compétence. Actuellement, elle a fait le choix d'en confier la gestion à Loisirs, Education et Citoyenneté Grand Sud (LEC Grand Sud).

L'encadrement de chaque CAJ est composé de deux animateurs qualifiés dont un est directeur diplômé.

Chaque équipe peut être renforcée ponctuellement par des animateurs saisonniers. Grâce à un coordonnateur des quatre CAJ, un service de qualité identique pour tous est proposé à chaque usager depuis octobre 2014.



Est-ce qu'aujourd'hui les jeunes de l'ensemble du territoire fréquentent les CAJ de la CCF ?

Non, le tableau de fréquentation laisse paraître des disparités importantes. Il y a indéniablement un problème de mobilité des jeunes.

Pourquoi les CAJ ne viendraient-ils pas à la rencontre des jeunes sur les autres communes ?

C'est prévu, d'ailleurs les CAJ mettent en place au moins une animation par vacances sur d'autres communes que celles où ils sont implantés : tournoi de laser-ball, premières scènes, etc.

D'autres animations extérieures seront prochainement mises en place dont vous trouverez les informations sur le site de la communauté de communes : www.cc-dufrontonnais.fr



Les CAJ proposent aussi :

Les Chantiers Jeunes largement soutenus par la CAF et le Conseil Général dans le cadre du dispositif Ville, Vie, Vacances, permettent à chaque jeune volontaire de s'impliquer dans une action d'utilité collective. En échange de cette implication, les jeunes bénéficient de réductions importantes sur leur projet de loisirs. Ils capitalisent 10 € de réduction par matinée de chantier.

Le Pass Semaine est une nouveauté !

Il permet à tous les jeunes de bénéficier d'un tarif réduit sur toutes les activités d'une même semaine : accueil, repas, animations, sorties et soirées.

Les séjours de vacances sont des projets particuliers proposés aux familles et aux jeunes du territoire.

Les CAJ proposent un séjour pendant les vacances d'hiver et 3 séjours pendant les vacances d'été.

En février 2015, des jeunes ont pu partir en séjour éducatif à la montagne. Les activités étaient orientées autour de la

découverte de la vallée d'Aspe et encadrées par des professionnels.



Horaires, conditions tarifaires et actualités concernant les CAJ de la CCF

sont consultables sur le site de la Communauté de communes à l'adresse suivante :

www.cc-dufrontonnais.fr

Renseignez-vous !!



La Communauté de Communes édite aussi régulièrement un magazine dans lequel vous trouverez toutes les informations concernant les activités et travaux des différents pôles de compétence.

Emplois saisonniers pour les jeunes



Les jeunes qui n'ont pas pu se rendre au forum de l'emploi durable et saisonnier le mercredi 29 avril 2015 à l'espace Gérard Philippe à Fronton peuvent se mettre en relation avec le **Bureau de l'Emploi de la CCF** afin d'obtenir des renseignements.

Bureau de l'Emploi de la CCF
51 avenue Adrien Escudier - 31620 FRONTON
05.61.82.56.57
emploi2@cc-dufrontonnais.fr



Finances communales

Le Compte Administratif 2014

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année 2014.

Concernant les dépenses de fonctionnement, il apparaît un taux de réalisation de 79% par rapport au budget voté un an auparavant. Ce taux démontre que le budget élaboré au début de chaque exercice est toujours réaliste et honnête. Les équipes et services de la Commune sont sensibilisés aux défis, et assurent toute l'année une gestion rigoureuse et responsable des dépenses.

Les dépenses se sont élevées à 874 €/habitant. Ce ratio reste élevé par rapport aux autres communes, mais la qualité des services proposés n'est pas comparable.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat et du Conseil Général, les **recettes réelles** se sont élevées à **2 040 960 €**, dégageant un **excédent de fonctionnement de 386 061 €**.

Les **dépenses d'investissements** réelles pour 2014, se sont élevées à **463 462 €** et ont été consacrées au remboursement de la dette (capital des emprunts), à l'évolution de nos infrastructures, ainsi qu'aux frais d'études de notre complexe



sportif futur. Celui-ci est entièrement autofinancé, et ne fera l'objet d'aucun emprunt supplémentaire. En 2014 également, les élèves de l'école publique ont pu bénéficier d'un parc informatique totalement renouvelé, et des crédits ont été consacrés à l'équipement du jardin public ainsi qu'à la modification et à la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

Le Budget 2015

Un contexte national difficile...

Le Projet de Loi de Finances 2015 entend redresser les comptes publics notamment par une réduction des dotations octroyées aux collectivités territoriales. Ces dotations constituent un des piliers de nos recettes de fonctionnement.

Ainsi, 3,67 milliards d'euros seront prélevés en 2015 sur l'ensemble des collectivités pour arriver à 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017

La commune de Saint-Sauveur n'échappe pas à ces dispositions. La baisse de la dotation générale de fonctionnement est de 50 000 € pour 2015, soit 13% de moins par rapport à 2014. Cette baisse se poursuivra au moins sur les trois années à venir.

Une maîtrise du budget de fonctionnement...

Conserver une maîtrise drastique de notre budget est donc plus que jamais indispensable par :

- **Une optimisation des dépenses** courantes (prioriser, stabiliser, réduire, compenser).
- **La recherche de recettes nouvelles** (nouveaux partenariats, recherches de subventions).
- **La maîtrise des charges de personnel.**

Ainsi, par un nouveau partenariat avec la caisse d'allocations familiales de Haute-Garonne, la commune a pu s'engager dans l'ouverture d'un accueil de loisirs début 2015.

Par une gestion optimale et rigoureuse, l'équipe municipale souhaite continuer à maintenir des services de qualité répondant aux besoins de la population.

La conservation d'un haut niveau d'investissement...

La commune de Saint-Sauveur reste fidèle au programme annoncé par les élus en début de mandat. Outre le complexe sportif, l'année 2015 est consacrée à la finalisation des études qui nous permettront de programmer les projets prévus. Parmi les autres dépenses d'investisse-

ment, sont prévues pour 2015 la création d'un local de rangement à l'école afin d'optimiser l'espace, l'installation de nouveaux jeux extérieurs dans la cour de l'école maternelle, ainsi que des travaux de rénovation sur l'ancien presbytère, le lavoir et l'église.

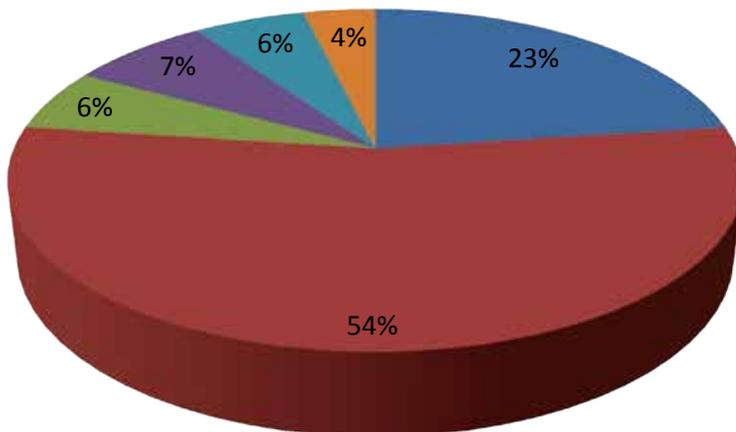
La maîtrise de la capacité d'autofinancement...

Dans ce contexte économiquement serré, l'objectif de la commune est et sera de dégager chaque année, une capacité d'autofinancement conséquente. En 2014, celle-ci s'élevait à 317 060 €. Ce chiffre marque la bonne santé financière de notre collectivité. Ce qui nous permet d'engager avec sérénité nos investissements, et de maîtriser de façon raisonnable l'augmentation de la fiscalité.

Les chiffres clés pour 2015 :

Budget Primitif :	7 529 706 €
Fonctionnement :	2 323 111 €
Investissement :	5 206 595 €

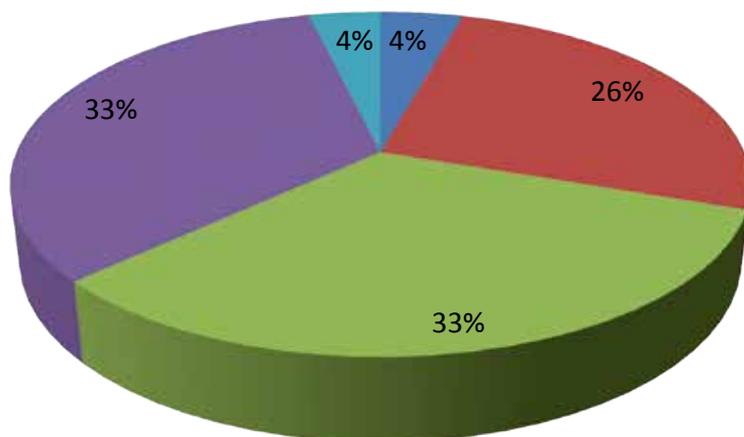
Dépenses réelles de fonctionnement 2014



Sur 100 €, la répartition est la suivante :

- 54 € pour les charges de personnel et autres indemnités
- 23 € pour les dépenses courantes de fonctionnement
- 7 € pour subventionner les associations, le CCAS et l'école privée
- 6 € pour les travaux et services gérés par des établissements publics externes (ramassage des ordures ménagères, travaux d'électricité, services d'incendie et de secours...)
- 6 € pour régler les intérêts de la dette
- 4 € pour l'installation du gaz de ville

Recettes réelles de fonctionnement 2014



Sur 100 €, la répartition est la suivante :

- 33 € proviennent des dotations diverses de l'Etat
- 33 € sont issus des impôts payés par les entreprises
- 26 € sont perçus au titre des impôts sur les ménages
- 4 € correspondent à la somme des produits des services (ALAE, restauration...)
- 4 € représentent des recettes diverses (indemnités d'assurances, locations de la salle des fêtes...)

Les collectes de la CCF

Location de benne

Dans le cas de déchets verts ou gravats volumineux de plus de 1 m³ (suppression d'une haie, élagage, démolition de maçonnerie) ne pouvant être transportés en déchetterie, la Communauté de Communes prévoit la mise à disposition à votre domicile d'une benne (de 6, 8, 10 ou 13 m³). Elle peut être réservée pour une durée maximale de 3 jours consécutifs pour un coût de 70 €.

Ramassage des encombrants

La CCF propose également un ramassage. Les collectes trimestrielles peuvent venir en complément des ramassages déjà organisés sur la commune par le SIVOM du GIROU.

Prochaines dates :

- 10 juin 2015
- 16 septembre 2015



Collecte de pneus

Les pneus étant interdits en déchetterie, ils sont généralement repris par des professionnels.

La CCF met une benne à la disposition de tous les usagers de son territoire. Sur présentation d'un justificatif de domicile, vous pouvez vous rendre au Pôle Exploitation Voirie situé 4 impasse de l'Abbé Arnoult à Fronton. Tél : 05.61.37.68.40

Horaires d'ouverture :

de 8h à 12h et de 13h à 17h.



Renseignements et réservations

auprès du Pôle Environnement :
05.62.79.15.30

environnement@cc-dufrontonnais.fr



Ramassage Encombrants et déchets verts

RAPPEL :

Pour bénéficier du service de ramassage des déchets verts et encombrants, il est impératif de s'inscrire en mairie avant le jeudi midi précédant la date de collecte.

Vos déchets verts doivent être disposés exclusivement dans les sacs distribués gratuitement en mairie. Les sacs, au nombre de 10 maximum, doivent être laissés ouverts et ne pas excéder 20 kg.

Pour les petits branchages : possibilité de déposer aussi 10 fagots de petites branches.

Prochains passages :

Mois	Déchets Verts	Encombrants
Mai	05/05/15	04/05/15
Juin	02/06/15	
Juillet	28/07/15	06/07/15

Arbres et Paysages d'Autan

Arbres et Paysages d'Autan est une association partenaire de la municipalité pour l'aménagement de ses espaces verts.

L'objectif de cette association est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous.

N'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet ou les appeler pour bénéficier de leurs conseils.



Contact

« Arbres et Paysages d'Autan » :
20 route de Ticaille 31450 Ayguesvives
05 34 66 42 13
www.arbresetpaysagesdautan.fr

Bien vivre à Saint-Sauveur

Dans notre précédent magazine, nous alertions la population sur le **non-respect des stop** aux divers points de la commune.

Aujourd'hui, c'est sur la **vitesse excessive** dans les rues de notre village que nous attirons votre attention. Chaque jour des véhicules circulent sans respecter les panneaux de vitesse autorisée (50 km/h ou 30 km/h selon les endroits).

Encore une fois, nous en appelons au

bon sens et au civisme de chacun afin que la sécurité routière sur l'ensemble du village soit respectée.

Au-delà de l'accident que l'on peut provoquer, voici les sanctions pénales auxquelles on s'expose :

1) un retrait de points sur le permis de conduire allant de 1 point pour un excès de vitesse inférieur à 20 km/h jusqu'à 6 points pour un excès supérieur à 50 km/h.



2) le paiement d'une amende forfaitaire allant de 68 € à 3 750 € en cas de récidive d'un excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h.

En outre, tout excès de vitesse supérieur ou égal à 30 km/h est passible d'une **suspension du permis de conduire** de 3 ans et de la confiscation du véhicule. Enfin, en cas de **récidive d'un excès de vitesse** supérieur ou égal à 50 km/h, l'automobiliste encourt une peine de prison de 3 mois.

Force est de constater que ces recommandations ne sont pas à ce jour, encore, rigoureusement respectées.

Il en va pourtant de la sécurité de tous.



Vous souhaitez connaître votre solde de points ?

Rendez-vous sur le site internet sécurisé <https://www.telepoints.info>

Vous souhaitez participer à un « stage de récupération de points » ?

Consultez la liste des stages disponibles près de chez vous via le site : www.permissapoints.fr

**Situations d'urgence :
Ayez le bon réflexe**

Suivant le cas, prévenez en premier :

- le S.A.M.U. : 15
- les services de police de l'État (police nationale ou gendarmerie) : 17
- les POMPIERS : 18

Dans tous les cas, prévenez ensuite le **garde champêtre**, qui bien souvent, pourrait arriver sur les lieux en premier : **06.16.31.37.39**



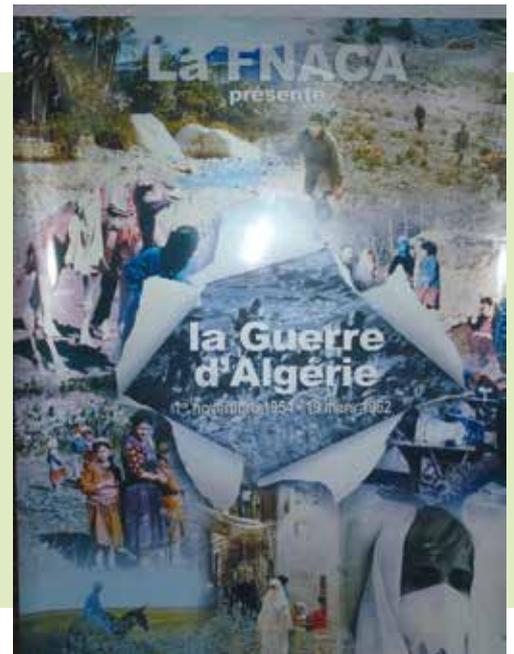


*Vœux du maire
pour l'année 2015*



Carnaval de l'APEEPSS

*Exposition GAJE
(Guerre Algérie Jeunesse Enseignement)*





Thé dansant, mars 2015



JUDO : Championnat du Monde à Malaga



JUDO : 4 judokas qualifiés pour les championnats de France individuel de Clermont

*Commémoration,
18 mars*



Fête de la bière, mars 2015



Vie associative



L'association canine de la Haute-Garonne a décerné à l'**épagneul breton de M. SUZE**, notre Vice-Président, le **1^{er} prix de l'Excellence Beauté le 21 mars 2015**.

Le lauréat est âgé de 4 ans et de couleur blanc et orange.

Félicitations à l'animal et son maître.

Saint-Sauveur Danse

Atelier chorégraphique

À Saint Sauveur, tout le monde danse !

Cette année, une nouveauté est proposée en plus des ateliers de danse.

L'atelier chorégraphique propose tous les deux mois son **thé dansant**. Après les soirées à thème (rock et salsa), nous avons le plaisir de faire danser les amoureux des ambiances musette et rétro.

Animés par des professionnels régionaux, les après-midi dansantes sont un succès dans le village. Ambiance, sourire, tenues endimanchées et surtout bonne humeur sont au rendez-vous.

C'est le rayon de soleil du dimanche qui chasse la morosité de la crise.

Comme à son habitude, le goûter est fait maison par une passionnée de cuisine et les boissons sont offertes.

Les tables fleuries et nappées donnent une ambiance feutrée et accueillante.



Nous avons aussi organisé durant le goûter une tombola qui a permis à 10 gagnants de repartir avec des coffrets de chocolats.

Comme toujours, chaque danseur possède une carte de fidélité qui lui donnera droit à une après-midi gratuite.

Thé dansant

Prochain thé dansant : dimanche 24 mai 2015 de 14h à 18h à la salle des fêtes de Saint-Sauveur (entrée 10€)

Autre date à retenir : vendredi 5 juin 2015 spectacle de fin d'année de l'Atelier Chorégraphique

Contact

Daniel CARRASCOSA

06-20-87-80-84

danielcarrascosa@msn.com

<http://www.atelier-choregraphique-st-sauveur.fr/>



Gym douce

La gym douce existe à Saint-Sauveur depuis 1986, et c'est en janvier 2007 que l'association a été créée, grâce au bénévolat et à l'implication de quelques adhérentes déterminées.

26 adhérentes dont 12 de Saint-Sauveur se retrouvent chaque semaine pour 1 ou 2h d'activité physique.

Les cours sont dispensés par Sandrine, notre éducatrice sportive, qui propose des exercices adaptés à toutes et personnalisés si besoin.

Pour mieux nous connaître et prolonger l'ambiance conviviale des cours, nous

organisons 2 fois par an un repas au restaurant très apprécié.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la contribution qu'elle nous accorde chaque année, et sans laquelle l'association aurait du mal à fonctionner.

Nous voulons remercier chaleureusement notre ancienne présidente Manou BOYER pour son dévouement durant ces nombreuses années, et qui ne se consacre plus désormais qu'à sa forme et sa souplesse.!

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et peut-être à très bientôt.



Contact

M^{me} ESCAFIT (présidente) 05 61 09 51 96

M^{me} FIORE (trésorière) 05 61 82 87 79

Horaires : lundi et vendredi de 9h30 à 10h30 Salle 2 du complexe des associations.



Choy Li Fut

Une réussite!

L'année 2015 est pour l'association Choy Li Fut Saint-Sauveur la récompense de 16 années de promotion des arts martiaux chinois. Avec près de 100 adhérents, c'est une association très dynamique, qui propose un large choix de pratiques : Kung Fu, Tai chi, Cardio, Combat et Self-défense.

Cette réussite est en partie due à notre professeur Sylvain Dufrene qui a été reconnu Maître et successeur du Grand Maître Doc Fai Wong. Ceci est le résultat de longues années de pratique et de

voyages annuels en Chine afin d'enrichir son savoir en Kung Fu et Tai chi chuan.

Le cœur de notre association est l'enseignement auprès des enfants. Nos 3-6 ans apprennent en s'amusant à éveiller leur corps à travers différentes actions et parcours moteurs. Les plus grands, par un travail régulier, voient leurs gestes s'aguerrir au fil des années. Le plaisir de pratiquer dans un cadre bien établi est le fil conducteur de l'enseignement transmis dans notre école.

Les arts martiaux chinois permettent à tous de s'engager dans la vie en pratiquant une activité qui renforce le corps et l'esprit, canalise l'énergie qui est en nous et permet de se défendre si la situation l'exige.

Le Maître Doc Fai Wong est venu en France du 8 au 16 avril 2015, et a dirigé un stage les 11 et 12 avril à Saint-Sauveur. Techniques de Kung Fu (self défense), Tao arme (bâton court) et Tai Chi Chuan étaient au programme.

Contact : Sylvain DUFRENE
choylifut@orange.fr



Taekwondo



Le club « **ESPRIT TAEKWONDO** » de Saint-Sauveur clôture ce second trimestre avec succès, que ce soit lors des fêtes organisées après

le passage de grades, ou lors des diverses compétitions, grâce à l'esprit de rassemblement et de culture de la gagne qui caractérisent cette association. Ainsi, le samedi 24 janvier, journée de passage de grades chargée en émotion et en efforts pour tous les licenciés petits et grands, débutants et confirmés, s'est clôturée par un repas exo-



trique autour d'un magistral couscous. Plus de 100 personnes se sont réunies pour partager ce moment de convivialité.

De plus, les mois de décembre, janvier et février ont été vécus au rythme des compétitions nationales, notamment l'Open labellisé de Toulouse, l'Open labellisé d'Île de France, et le championnat régional Midi-Pyrénées. Au total, 10 combattants du club se sont qualifiés et représenteront Saint-Sauveur lors des prochains championnats de France, trois d'entre-eux ayant décroché le titre de champion Régional.

C'est grâce aux entraînements dispensés par Simon Marquina et grâce au soutien de tous, que ces jeunes enfants et adolescents réalisent des performances inou-

blables. Ils se construisent et grandissent en apprenant à affronter leurs craintes et à maîtriser leurs émotions. Ces très bons résultats sont la juste récompense de tous leurs efforts.

Prochains rendez-vous en 2015 :

- Championnat de France Minimes et Cadets le 16-17 Mai à Toulon,
- Le passage de grades le 13 juin, journée ponctuée par son traditionnel repas.

Contact : ☎ 0 601 777 346

✉ esprit.taekwondo@free.fr

🌐 <http://esprit-taekwondo.e-monsite.com/>



Vie associative



Judo

Cette année, le club des Ours, toutes sections confondues, organisent un événement international à ne pas manquer :

LE TOURNOI DES 5 CONTINENTS 8 ET 9 MAI 2015 AU BASCALA

Des délégations provenant de 20 pays issus des 5 continents, des USA au Sri Lanka, seront présentes.

Des athlètes médaillés aux Jeux Olympiques et les meilleurs adolescents des 4 coins de la planète seront là pour ce rendez-vous unique qui fera date dans leurs souvenirs sportifs.

Combats, démonstrations, animations diverses avec la participation joyeuse de Pom-pom girls et d'un DJ se dérouleront tout au long de ces deux journées.

La section « Zumba Fitness » apportera une note plus musicale et plus douce mais tout aussi technique.

LE VENDREDI 8 MAI DE 19H30 A 21H15 AU BASCALA



N'oubliez surtout pas 8 et 9 mai 2015 au Bascala. Venez participer nombreux et encourager les sportifs locaux et leur encadrement qui n'a pas ménagé son énergie pour que cet événement unique soit un franc succès.

Le Tournoi des 5 continents est ouvert à tout public et l'entrée sera gratuite sur l'ensemble des deux journées.

Vendredi 8 et samedi 9 mai, les Ours, qu'on se le dise !

Jours, horaires et renseignements consultables sur le site :

<http://www.lespritdujudo.com>
Facebook Les Ours judo
mail : judo.ours@gmail.com



ERATO

Du bout des doigts... du bout des lèvres... mais toujours avec talent et passion, deux ateliers vous attendent :

LES VOIX D'ORZALIS VOUS DESIREZ CHANTER EN CHOEUR ? VENEZ REJOINDRE LA CHORALE

Vous y apprendrez à placer votre voix et chanter en chœur, accompagné(e) par la chef de chœur, Sandrine Galop à la guitare.

Nous travaillons sur un répertoire de variété française et chants du monde.



Notre chorale existe depuis 2012, et compte 24 choristes. Elle participe à diverses manifestations annuelles, marchés de Noël, Chorales.

Elle se réunit tous les lundis de 20h30 à 22h et recrute toute l'année pour les 4 pupitres (soprano, alto, ténor et basse).

Débutants acceptés.

Un cours d'essai gratuit vous est proposé. Venez donc nous rejoindre !

Contact :

Marie Laskawiec - 05.61.35.47.11
marie.laskawiec@hotmail.fr

LES PEINTRES D'ORZALIS

Les peintres d'Orzalis se réunissent tous les jeudis de 9h 30 à 11h 30 dans la salle des associations de Saint-Sauveur.

Les bases du dessin sont étudiées dans un premier temps, puis toutes techniques sont proposées : huiles, acryliques, aquarelles, pastels... Sylvie Chiffre Vandomme,



ancienne élève des Beaux Arts, vous guidera tout au long de l'année !

Date à retenir :

Dimanche 14 juin 2015 à 15h à l'Eglise de Saint-Sauveur.

Concert donné par « Les Voix d'Orzalis » suivi d'une exposition de peinture des « Peintres d'Orzalis ».

Une exposition de broderie et d'arts créatifs organisée par la section « Loisirs Créatifs d'Orzalis » se tiendra sur le parvis de l'Eglise

Contact

Marie Laskawiec
05.61.35.47.11
marie.laskawiec@hotmail.fr





Théâtre

On ne présente plus la troupe de théâtre les Gal'Abrials dont le succès dépasse nos frontières.

Après l'excellente prestation de Mexi..I.ico ! », les Gal'Abrials vous invitent aujourd'hui à des **vacances de Rêve**.

Depuis le mois de septembre dernier, mis à part une petite interruption pour une dernière représentation explosive de "Mexi..I.ico !" à Merville, les GAL'ABRIALS, ont préparé et peaufiné

leur prochain spectacle : "Vacances de rêve". Cette comédie de boulevard de Francis Joffo mise en scène par Michel Verdot, ravira très certainement les amateurs du genre en les entraînant tout au long de la pièce de quiproquos en quiproquos, de surprise en surprise, le tout dans un rythme endiablé. Le sujet ? Jacques et Dominique en louant avec des amis une villa sur la côte d'azur rêvaient d'y passer des vacances merveilleuses... La suite ? Les GAL'ABRIALS l'ont jouée

avec un succès sans précédent le 17 avril à la salle des fêtes de Saint-Sauveur. Ce spectacle est absolument tout public.

La troupe rappelle qu'elle est toujours en recherche d'aides ponctuelles pour la conception des décors, leur montage, mais aussi pour la régie son et lumière le jour des spectacles.

Renseignements

Michel VERDOT 06.67.86.50.10



Couture Ouvrages et Détente

Pourquoi rester toute seule pour confectionner vos ouvrages, couture, tricot ou broderie alors que vous pouvez être au sein d'un groupe de petites mains avec tout le matériel nécessaire à la réalisation de vos travaux ?

Une sympathique "pause-café" en milieu de cours nous permet des échanges ouverts à tout sujet.

Si cela vous intéresse, venez nous rejoindre à la salle n° 4 des associations les :
- lundi de 14 heures à 17 heures
- samedi de 9 heures à 12 heures

Contact

Madame Lazzar : 05 61 09 52 29
ou Madame Folliard : 05 61 09 52 89



Comité des Fêtes



La 1^{re} édition de la **Fête de la Bière**, organisée le 7 mars dernier à la Salle des Fêtes fut une grande satisfaction pour l'ensemble du Comité des Fêtes et des participants. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une centaine de personnes, venues déguster d'excellentes moules-frites autour d'un verre de bière, tout en écoutant le groupe irlandais « Tara's Folk ».

Une ambiance conviviale et chaleureuse aux couleurs de l'Irlande très appréciée de tous ...

Les prochains rendez-vous du Comité :

- 3^e édition de la **SOIREE BODEGA** tout en Rouge & Blanc

le samedi 30 mai 2015 à 19h30 à la Salle des fêtes

- notre rendez-vous **BELOTE** mensuel le vendredi 29 mai 2015 à 20h30
Salle du comité des fêtes, rue de la Paix

Chaque dernier vendredi du mois, le Comité organise un concours de belote à la salle du Comité des fêtes, rue de la Paix. Le concours se joue en 4 parties de 12 donnes – 10€ par équipe

Retrouvez le Comité des Fêtes sur Facebook :

www.facebook.com/cdf.stsauveur

Mail : asso.cdf.stsauveur@gmail.com



Cartes d'identité et passeports

A l'approche de l'été, prenez vos précautions

Cartes d'identité

Ne remettez pas vos vacances en question : pensez à vérifier la validité de votre carte d'identité et/ou votre passeport !

Le délai d'obtention des cartes d'identité est d'environ **4 semaines, voire plus en période de vacances**. Prenez vos dispositions dès maintenant.

Passeports

La mairie de St Sauveur n'étant pas habilitée à instruire les demandes, nous ne pourrions désormais plus délivrer les formulaires CERFA. Il faudra donc s'adresser directement aux mairies en charge des demandes de passeports.

Les plus proches sont celles de Fronton, Grenade et Castelnest.



Recensement militaire

Le premier avril, a débuté la 2^e période de l'année 2015.

Les jeunes nés en janvier-février-mars 1999 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité).

Quand ?

A partir de la date anniversaire de leurs 16 ans jusqu'au dernier jour du 3^{ème} mois qui suit leur anniversaire.

Pourquoi se faire recenser ?

- Pour pouvoir passer des concours ou examens d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans
- Pour participer à la journée défense et citoyenneté obligatoire.

Cas particuliers :

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.



Auto-école

Abaissement à 15 ans de l'âge minimal pour l'inscription en auto-école.

Par décret du 31 octobre 2014, l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule à moteur sur une voie ouverte à la circulation publique, en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais passé à 15 ans dans le cadre de l'apprentissage dit anticipé de la conduite.

Cette mesure n'a pas d'incidence sur l'âge du recensement militaire, qui lui, est maintenu à 16 ans. En conséquence, il ne

saurait être exigé aux français de moins de 16 ans l'accomplissement de l'obligation de recensement.



En clair, les personnes âgées de moins de 16 ans :

- ne doivent pas se faire recenser en mairie avant leur seizième anniversaire,
- n'ont pas à justifier de la régularité de leur situation vis-à-vis des obligations de service national pour une inscription en auto-école.

Covoiturage



Pour vos déplacements...



... des solutions sur notre territoire

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable qui se déroule du 30 mai au 5 juin.

Tisséo organise une animation sur le covoiturage :

Le mardi 2 juin à partir de 17h

à Castelnau d'Estretfonds - Gare

Sur son stand, Tisséo vous proposera des informations ainsi qu'une offre tarifaire pour les premières inscriptions par la CCF (5 € par personne).

Notez que Rézopouce sera aussi présent.

Vous retrouverez également Tisséo et Rézopouce :

Le 10 mai à Castelnau

- autour du Jardin

- au Salon dédié au développement durable



ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2015

Naissances

- Lou, Julia CHANIER..... 14 mars 2015

Décès

- DELPONT Yvonne Bertha née RECORDON
17 janvier 2015.
- ROSSONI Joseph Jacques
23 janvier 2015.
- THEVIN Bernard Jean Paul
13 février 2015.
- RAPAS Clémence Marie Louise
25 février 2015.
- BIRABET Christian Gérard
18 mars 2015

Accueil mairie

**Les samedis 2 et 9 mai 2015,
la mairie sera fermée au public.**

Rappel :

- La mairie vous accueille les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h, la mairie assure une permanence réservée aux administrés pour des démarches administratives courantes.
- le service urbanisme est ouvert : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, et **l'après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous uniquement.**
- Les permanences des samedis pendant les vacances scolaires et lors des ponts sont supprimées.

Prêt de matériel communal

Le matériel communal (tables, chaises) est prêté aux habitants de Saint-Sauveur **exclusivement**. La demande doit être formulée par écrit au moins 15 jours avant la date souhaitée. Le retrait se fait le vendredi matin à 11h30 au dépôt municipal situé impasse du Royé. Le retour se fait au même endroit le lundi à 13h30.

Renseignements : Viviane SZCZYPTA – 05.34.27.31.68 - accueil.msts@orange.fr

Agenda

2^e trimestre 2015



MAI

Vendredi 8 et samedi 9 mai	Tournoi des 5 continents – organisé par le Club de Judo « les Ours » - salle du Bascala Renseignements : www.lespritdujudo.com
Dimanche 10 mai	Vide-grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique – Parking salle des fêtes – contact : apeepss@free.fr
Dimanche 24 mai de 14h à 19h	Thé Dansant organisé par l'Atelier Chorégraphique - Salle des Fêtes 06.20.87.80.24 (Daniel)
Vendredi 29 mai à 20h30	Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes - salle du Comité des Fêtes – rue de la Paix
Samedi 30 mai à 19h30	Soirée Bodega organisée par le Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

JUIN

Dimanche 14 juin à 15h	Concert donné par « les Voix d'Orzalis » - exposition de peintures des « Peintres d'Orzalis » - exposition d'arts créatifs et de broderie par les « Loisirs Créatifs d'Orzalis », Eglise de Saint-Sauveur. Renseignements : Marie Laskawiec – 05.61.35.47.11
Vendredi 19 juin à partir de 14h	Kermesse de l'école privée
Samedi 20 juin à 10h30	Fête du Foot organisée par l'US Bouloc St-Sauveur - Terrain de foot.
Vendredi 26 juin à 20h30	Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes - salle du Comité des fêtes – rue de la Paix
Samedi 27 juin à 14h	Kermesse de l'école publique Charles Mouly

JUILLET

Samedi 4 juillet à 10h	Fête de l'école de musique AREZZO – patio du complexe associatif Renseignements au 06.24.04.74.09
24, 25 et 26 juillet	Fête Locale organisée par le Comité des Fêtes – programme à venir.

Le rendez-vous de Paola

Ce mois-ci, je vous propose →

Ce plat a été servi au restaurant scolaire le vendredi 13 mars 2015.



MON PETIT PLUS :

Ce plat est un plat principal végétarien, cependant vous pourrez lui apporter un petit plus en rajoutant dans les épinards pendant la cuisson, des allumettes de lardons fumés, ou bien des miettes de saumon fumé pour relever un peu le goût déjà exquis de ce plat.

LASAGNES CHÈVRE ÉPINARDS

LES INGREDIENTS :

Pour élaborer cette recette, il vous faut :

- 2 oignons,
- 1 kg d'épinards surgelés ou frais (dans ce cas, les blanchir légèrement pendant quelques minutes)
- 400 gr de fromage de chèvre en bûche
- 200 gr de gruyère râpé
- 1 paquet de plaques à lasagnes
- Sauce béchamel
- Sel et poivre

RECETTE :

Faire revenir les oignons émincés dans un peu d'huile d'olive, rajouter les épinards sur feu doux pour les faire décongeler doucement. Retirer éventuellement le surplus d'eau (qu'il n'y aura pas avec des épinards frais), saler, poivrer et réserver.

Dans un grand plat à four beurré, poser une couche de pâtes à lasagnes, puis une couche d'épinards, puis une couche de chèvre que vous aurez au préalable émietté, puis une couche de béchamel, et enfin une couche de gruyère râpé. Recommencer 2 ou 3 fois en terminant par la béchamel et le gruyère râpé.

Enfourner à 200° (th. 6.7) et laisser cuire 30 mn.

BON APPÉTIT A TOUS



LE SAVIEZ-VOUS ?

Gleyzes : C'est le nom du chemin qui relie le chemin Saint-Guillaume à la route de Saint-Jory.

C'est aussi le nom du maire de Saint-Sauveur, Hector Gleises, de 1825 à 1826, dont la famille avait acheté en 1720 le « château » où se situe l'actuelle mairie.

Source : « Petite histoire illustrée de San-Salbadou » - Les Amis d'Orzalis -2008-2009



Mairie avant



Mairie après

Le chiffre :

139

à trouver...
du côté de l'église

4^{ème}

Tournoi des **5 CONTINENTS** **COURS JUDO CLUB**

**MINIMES
CADETS**

8/9 Mai 2015

**à SAINT-SAUVEUR
au BASCALA**

Vendredi 8 Mai

Tournoi des 5 continents Minimes Filles (2001-2002)
Tournoi des 5 continents Minimes G. (2001-2002)

Samedi 9 Mai

Tournoi des 5 continents Cadets (1998-99-00)
Tournoi des 5 continents Cadettes (1998-99-00)

de **15h30** à **17h** Séances libres de **Dédicaces**
de la Championne du Monde **Marie-Eve Gahié**